



MMLK

Mouvement Martin Luther KING

CIVISME –NON VIOLENCE –PAIX

DIALOGUE –LEADERSHIP –DIGNITE HUMAINE.

Récépissé N° 0968/MATD-DAPOC-DOCA du 20/09/06

Lomé, le 17 Septembre 2012

APPEL A UNE MANIFESTATION PACIFIQUE DE PROTESTATION

A l'occasion de la Journée Internationale de la Paix le 21 Septembre 2012 ,le Mouvement Martin Luther KING appelle toutes et tous à une manifestation pacifique de protestation devant le Palais de Justice de Lomé à 8H30 pour protester contre :

- 1- L'injustice sous toutes ses formes
- 2- Les arrestations arbitraires et les détentions abusives
- 3- L'instrumentalisation et la mise sous ordre de la justice par le pouvoir
- 4- La détention illégale et abusive de Bertin AGBA, Kpatcha GNASSINGBE et Pascal BODJONA et beaucoup d'autres compatriotes.
- 5- L'institution d'une justice des forts au détriment de celle des faibles et des forts
- 6- Les mauvaises et misérables conditions de vie et de détention dans les maisons d'arrêt et prisons du TOGO
- 7- Le non respect des textes et des lois de la République.

Le Mouvement Martin Luther KING demande :

- 1- L'indépendance totale des tribunaux et des instances de la justice
- 2- Le dépeuplement et le décongestionnement des prisons
- 3- Dotation des maisons d'arrêt et de détention de salle de bain et de WC
- 4- Amélioration des conditions de vie des prisonniers notamment la ration alimentaire .Au lieu d'un repas par jour, servir deux (2) de bonne qualité
- 5- Soins sanitaires propices aux détenus malades par les frais de l'Etat

B.P. 8726 Lomé - Togo, Tél .:(228) 2232 55 72/ Cel : (228) 9028 94 32/9004 17 25

Contacts au Bénin : (229)95393466/ 97915417

E-mail : maluking2005@yahoo.com ; femitogo2004@yahoo.fr

- 6- Transfèrement des cas graves à l'extérieur pour des soins efficaces et convenables
- 7- Libération de tous les détenus primaires
- 8- Accès des détenus à la communication et au téléphone
- 9- Fermeture des cellules des prisons à 20H le soir au lieu de 17H30 .
- 10- Fixation des frais de visite aux détenus à 100F par jour au lieu de 200F par visite
- 11- Facilitation d'accès aux organisations de défense des droits de l'homme (ODDH) dans les maisons d'arrêt et prisons
- 12- Assistance sociale aux ayant droits
- 13- Mettre fin aux actions des réseaux obscurs et mafieux liés à la Justice et qui sont souvent à l'origine du dysfonctionnement et de l'inefficacité des magistrats et des juges
- 14- Création d'une institution chargée de l'exécution des arrêts et des décisions des instances et des tribunaux
- 15- Départ du très contesté et indésirable Charles DEBASCH (persona non grata), conseiller mercenaire de Faure GNASSINGBE.
- 16- Démission du Ministre TCHALIM TCHITCHAO et du Procureur Général N'DAKENA ATARA.

Le Président,

Pasteur EDOH K.KOMI